Première année — N° 9 — Dimanche 27 mars 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

JOURNAL DU SPIRITISME

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux.................... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant. Ils sont aussi reçus par l'intermédiaire de tous les libraires et directeurs de poste.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnements partent du 1er février. Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; par la poste, 20 c. pour toute la France.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

LE SPIRITISME EST-IL UN PROGRÈS?

Plusieurs fois cette question a été posée. La solution donnée a été l'affirmative au point de vue philosophique. Si nous nous plaçons au point de vue religieux et humanitaire, nous devons aussi conclure par l'affirmative et dire : « Oui, le Spiritisme est un progrès. »

En effet, ainsi qu'il a été reconnu par des prêtres eux-mêmes, qui admettent la réalité des manifestations, tels que le curé Marouseau, M. l'abbé de Preignan et quelques autres, le Spiritisme détruit le matérialisme. Si le Spiritisme détruit le matérialisme, quelle est la philosophie qu'il lui substitue? Le Spiritisme, car celui-ci est l'opposé de celui-là. « L'homme animal (matérialiste), dit l'apôtre Paul, ne comprend point les choses qui sont de l'esprit de Dieu; car elles lui paraissent une folie, et il ne les peut entendre, parce que c'est spirituellement qu'on en juge. Mais l'homme spirituel (spiritualiste) juge de toutes choses et personne ne peut juger de lui (1). »

Or, jusqu'ici, le matérialisme avait dominé le monde et engendré l'égoïsme, cette plaie de l'époque; mais le Spiritisme, c'est-à-dire l'étude des manifestations des esprits, amène non seulement les matérialistes et les sceptiques, mais encore les athées, à la croyance en Dieu. C'est une preuve palpable de la bonté, de la miséricorde inépuisable du souverain Maître, que ce moyen nouveau mis par lui à la portée des hommes, afin qu'ils s'amendent. Que conclure alors de l'antagonisme que la science nouvelle rencontre chez les gens dits dévots, opposition si grande, si perfidement formulée, que, pour en juger, un seul exemple suffira?

Un homme, appartenant à une congrégation religieuse, eut le triste courage, écrivant à son frère, l'un de nos amis, brave officier au 88e régiment de ligne, spirite sincère et dévoué, de lui adresser cette profession de foi : « Je préférerais te voir athée que spirite. » Voilà où conduit le fanatisme.

Mais s'il est vrai que les gens intéressés au maintien de l'obscurantisme en matière de foi religieuse se débattent avec toute la fureur de l'agonie, il faut remarquer aussi que le mouvement se produit dans le sens de la foi, appuyée sur la véritable interprétation des textes sacrés en même temps que sur la liberté des divers cultes, défendue ces jours derniers, au Sénat (1), par divers orateurs éminents, et notamment, avec tout le talent qui le caractérise, par M. Langlais, commissaire du gouvernement, dans la discussion sur la *pétition des mauvais livres*, « pétition dont les termes n'ont pu être rapportés par des raisons de convenance, » dit M. le premier président de Royer, argument auquel M. le procureur général Dupin ajoute, avec toute la franchise de langage à lui familière, qui a excité l'hilarité de l'assemblée : « La pétition est pleine de foi, mais elle manque de charité. »

Le mouvement a d'autant plus de portée, qu'il vient de plus haut. Si la raison seule, sans le Spiritisme, amène des orateurs aussi éminents à manifester leur pensée d'une manière aussi précise, aussi catégorique, dans les classes moins élevées de la société, le Spiritisme, par ses manifestations spontanées, amène l'homme à la réflexion sur sa propre nature, le moralise et le rend soumis à l'autorité, parce qu'il reçoit chaque jour la morale divine enseignée par Christ, qui lui répète sans cesse : « Rendez à César ce qui appartient à César, » en même temps qu'elle grave dans son cœur, en traits lumineux, cette sublime devise : *Amour et Charité*.

Oui, le mouvement progressif et régénérateur se produit partout, en haut comme en bas, et voilà le moment de cette prophétie annoncée par le divin Maître dans son discours sur la Montagne :

« Tous ceux qui me disent : « Seigneur, Seigneur, » n'entreront pas tous au royaume des cieux; mais ceux-là seuls qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé « en votre nom? Et n'avons-nous pas chassé les démons en votre « nom? Et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en votre nom?» Alors je leur dirai ouvertement : « Je ne vous ai jamais connus; « retirez-vous de moi, vous qui faites métier d'iniquité. » (Matth. ch. VII, v. 21, 22, 23.)

Au même moment où le Sénat s'occupe de la *pétition des mauvais livres*, et en fait justice par un ordre du jour adopté par une majorité écrasante, Mgr Landriot, évêque de La Rochelle et de

(1) 1re Ép. Paul aux Corinthiens, ch. II, v. 14 et 15

(1) Séances des 18 et 19 mars 1864.

Saintes, prêche le carême à la chapelle dss Tuileries et, d'après l'*Indépendance belge*, s'élève contre les intolérants, qu'il compare aux Pharisiens, rappelant dans une éloquente démonstration que *Jésus-Christ était le consolateur des pécheurs* et non leur exterminateur.

A côté de Mgr Landriot, M. Martin Paschoud, pasteur protestant, défendant la liberté religieuse en la personne de M. Athanase Coquerel fils, son suffragant, qui veut *vivre par l'esprit*, et qu'un certain parti veut *tuer par la lettre*, rappelle avec sa parole éloquente, dont le dévouement augmente encore l'autorité, que « toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ce grand commandement : « Aimez Dieu par dessus toute chose et votre pro- « chain comme vous-mêmes. »

Le rapprochement que nous établissons ici des faits qui se produisent à la tribune du Sénat, avec les paroles qui émanent de l'autorité morale et religieuse de l'éminent prédicateur des Tuileries, et la défense digne et noble de la liberté d'examen et de croyance prise par M. Martin Paschoud, ne prouve-t-il pas de la manière la plus évidente que le Spiritisme, muni du flambeau de la Vérité, qui a pour base fondamentale la divine morale du Christ : *Amour et Charité*, proclamée par les trois autorités dont nous venons de parler, est un progrès au point de vue religieux et humanitaire?

A. Lefraise.

REVUE

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

(Suite et fin.)

Après ces sorties contre tout ce qui est *hors l'Église*, le Révérend Père nous apprend, par une définition qui se trouve dans le Rituel romain à l'usage du diocèse de Bordeaux, « ce que c'est que l'exorcisme ; » puis il ajoute que « les formules de l'exorcisme ont varié suivant les temps. »

Ne peut-on pas appliquer ici la règle posée par Bossuet contre le protestantisme, et relevée par M. Delaporte lui-même contre le Spiritisme : « Tu varies, donc tu n'es pas la vérité? »

Il paraît qu'au moyen-âge, d'après M. Delaporte, l'exorciste employait de plus longues formules que celle fournie par le Rituel d'aujourd'hui. « Quelquefois, » dit-il, « il raillait le démon, l'appelant boulanger ou cuisinier (*pistor, coquus Acherontis*). » S'il était permis à l'exorciste, pour chasser le démon, de le railler, sans qu'il soit besoin de rétrograder au moyen-âge et à ses appellations burlesques, pourquoi ne serait-il pas permis aux spirites de le railler aussi de temps en temps? Le démon veut tuer le Spiritisme par le ridicule ou la frayeur, le Spiritisme peut aujourd'hui rire de ses vaines tentatives, car chaque jour il lui fait perdre pied dans sa propre maison. L'homme fort par le mensonge est lié par le Spiritisme, qui est la vérité.

M. Delaporte résout ensuite cette question :

« Existe-t-il, pour les simples fidèles, des moyens efficaces de combattre le diable? »

« Sans doute, mais non pas dans leurs seules forces. » Et, pour appuyer sa décision, le savant professeur se fonde sur un texte de l'Évangile qu'il reproduit ainsi :

« Sans moi, disait le divin Maître lui-même, vous ne pouvez rien faire. » (Joan. xv, 15.) Ce qui veut dire en français : Évangile selon saint Jean, ch. xv, verset 15.

Devons-nous attribuer cette citation à une faute typographique? Ayant cherché à vérifier ce texte, nous lisons, au lieu de la citation ci-dessus, dans le verset indiqué :

« Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous ai appelés mes amis, *parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père.* »

Remarquons ici que le Christ ne s'adresse pas seulement aux douze Apôtres, mais bien à *tous ses disciples*.

En portant les yeux sur ce chapitre, nous y lisons encore :

V. 12. « Le commandement que je vous donne est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

V. 17. « Ce que je vous commande est de vous aimer les uns les autres. »

Enfin, au verset 26, nous trouvons :

« Lorsque le Consolateur, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, et que je vous envoie de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi, et vous en rendrez aussi témoignage, parce que vous êtes dès le commencement avec moi. »

Pour fortifier sa solution, le docteur cite encore :

« Non, rien! ajoute l'Apôtre (il veut ici indiquer saint Paul, mais oublie de citer son nom. Est-ce pour faciliter la vérification?), vous ne pouvez pas même prononcer comme il faut son nom adorable ; mais en lui, qui me fortifie, je puis tout ! » (Épître de saint Paul aux Philippiens, ch. iv, v. 13.)

Ouvrant de nouveau l'Évangile (1), à la place de cette citation si énergiquement, mais non véridiquement rapportée, nous trouvons :

« Je puis tout en celui qui me fortifie. »

Il y a bien là quelque chose qui se rapporte au texte dans la dernière partie; mais la première est apocryphe. Est-elle encore le produit d'une faute typographique ou d'une pieuse erreur?.....

Si nous cherchions la cause de cette erreur, peut-être la rencontrerions-nous dans le besoin impérieux de la conclusion, donnée en ces termes par le Révérend Père :

« Ainsi, par le recours à l'Homme-Dieu, tout homme peut combattre le *diable*, et même, après une défaite, après d'innombrables défaites, briser ses fers : *le sombre empire de Satan ne renfermera durant l'éternité que ses esclaves volontaires.* »

En conséquence, avec le recours à l'*Homme-Dieu* (évidemment le P. Delaporte veut parler ici du prêtre, qui remplace, suivant les traditions de l'Église romaine, l'Homme-Dieu qui est au ciel) (2), mais *exclusivement* si vous avez recours au prêtre, vous pouvez quelque chose, puisque *sans lui vous ne pouvez même pas prononcer comme il faut le nom adorable de Dieu.*

Cette conséquence n'est pas la même que celle résultant du texte pur de l'Évangile : « Je puis tout en celui qui me fortifie. » Cela veut dire tout simplement que la foi en Dieu, en sa puissance, en sa bonté, en sa miséricorde, telle que Jésus nous l'a prêchée et que saint Paul la déclare après lui, fortifie tellement nos cœurs et nos reins, que nous pouvons tout entreprendre avec la plus grande liberté, *la liberté qui règne en celui qui est armé de l'esprit de Dieu.*

Au lieu de la foi en Dieu, qui, sans le recours aux prétendus représentants du Christ, est inutile selon sa doctrine, le R. P. De-

(1) Traduction de Lemaistre de Sacy, imprimée d'après le texte de l'édition publiée à Paris en 1759, avec approbation et privilége du roi, par Guillaume Desprez, imprimeur ordinaire du roi et du clergé de France. — Chez Firmin Didot, imprimeur de l'Institut.

(2) C'est aussi l'opinion de M. de Bonnechose, cardinal archevêque de Rouen, qui la produit ainsi d'une manière incidente : « J'ai le regret de parler de nous, mais enfin *le pape, les prélats, les prêtres sont la personnification de la religion.* » (Séance du Sénat du 18 mars 1864.)

laporte conseille l'usage d'armes puissantes, telles que de l'*eau bénite, exorcisée avec une certaine formule*, des *amulettes*, des *médailles* et des *reliques*.

(Nous croyions, d'après le Révérend Père, qu'il n'y avait que les spirites qui se servissent de *certaines formules*.)

Quelle différence avec ce langage du Christ, s'adressant à ses disciples assemblés :

« Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié par le Fils. — Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. » (Év. s. saint Jean, ch. XIV. v. 13 et suiv.)

Que voyons-nous en tout cela?

L'intervention du prêtre *imposée comme indispensable!*... Pourquoi?... Si votre caissier, cher lecteur, tient régulièrement ses écritures, demandez-le-lui.

Faisons remarquer, en passant, la dernière partie de la citation plus haut rapportée : « *Le sombre enfer de Satan ne renfermera durant l'éternité que ses victimes volontaires.* »

N'est-ce pas ici un commencement de négation de l'*éternité des peines?* Preuve nouvelle que nos contradicteurs ont perdu le fil d'Ariane, et qu'ils ne peuvent plus sortir du labyrinthe qu'ils se sont eux-mêmes tracé.

Il faut pourtant en finir avec le P. Delaporte, malgré toutes les singularités et les erreurs évangéliques contenues dans son opuscule.

L'auteur du *Diable* a pris soin d'ajouter, à sa seconde édition, un appendice qui renferme la relation des divers faits ou opinions renouvelés des œuvres des écrivains qui l'ont précédé dans sa voie. Puis, il a institué un *nouveau barreau*, auquel il a donné cette appellation : les *avocats du diable*. Sur le tableau de l'ordre figure, comme doyen, l'auteur du *Paradis perdu ;* à la suite, on remarque les noms de MM. Pelletan, Jourdan, Laurent, Victor Hugo, Proudhon et Renan.

Mais il paraîtrait que, dans l'opinion du Révérend Père, les deux derniers seraient les plus connus, les Jules Favre et les Lachaud de ce *barreau infernal*.

A propos de M. Renan, voici ce que dit le P. Delaporte :

« M. Renan ne sait ni haïr Dieu ni aimer Satan avec cette effroyable énergie... M. Renan, comme les êtres inférieurs de la création, *ignore l'existence de Dieu* et a la maladresse de s'en vanter : *c'est par respect pour Dieu*... M. Renan trouve dans Satan, non seulement un atôme de beauté, mais une très grande beauté, qui le ravit. Satan est le *mauvais*, l'organisateur du mal, et le mal, pour M. Renan, est bien plus artistique, avec ses nuances vives et tranchées, que le bien, selon lui, uniforme et monotone. Plus heureux que Proudhon, M. Renan a reçu ses honoraires : il est *grand chancelier du Grand-Orient de France*. »

Le savant professeur de théologie à la Faculté de Bordeaux a conclu :

« Le Magnétisme, le Spiritisme, le Protestantisme, la Franc-Maçonnerie sont l'œuvre de Satan, l'antique et perpétuel ennemi de Dieu, qui lui ravit les âmes et les précipite en enfer pour l'éternité. »

Examinons les causes occultes qui ont pu conduire l'auteur du *Diable* à une semblable solution; à cette conclusion intéressée, opposons une conclusion rationnelle.

Le Protestantisme est l'œuvre de Satan !

Pourquoi?

Parce que, le premier, il a osé secouer le joug d'une foi aveugle ; — parce que, voyant les spéculations honteuses auxquelles se livrait l'Église, des hommes de cœur et d'énergie s'en sont séparés ; — parce que, le premier, il a porté la sape de la raison et du libre examen au pied de l'édifice construit sur les abus de toutes sortes qui l'amènent à sa ruine.

La Franc-Maçonnerie est l'œuvre du démon !

Pourquoi?

Parce que cette institution renferme dans son sein des libres-penseurs, qui n'admettent pas la prédominance de l'Église romaine sur les autres cultes religieux ; — parce que le franc-maçon ne se rend pas aveuglément à vos exhortations, qu'il considère comme erronées, quand vous lui dites qu'on ne peut être religieux et être en même temps franc-maçon. Ah ! sachez-le bien, celui que vous repoussez ainsi de l'accomplissement de ses devoirs religieux est plus sincère dans sa foi que vous, qui le rejetez. Il lui faut tout le courage d'une âme fortement trempée pour braver le ridicule que votre intolérance et votre exclusivisme ont porté la majorité des hommes à jeter sur quiconque se livre aujourd'hui à vos pratiques. Oui, vous tuez la foi.

Enfin, est-ce parce que la Franc-Maçonnerie est une œuvre de bienfaisance, qu'elle est l'œuvre du diable ? Non. Dites donc franchement que vous ne la qualifiez ainsi qu'à raison de son indépendance ; — parce qu'elle ne veut pas se soumettre à votre direction, et que ses allures franches et droites vous inquiètent.

Le Magnétisme est l'œuvre de Satan !

Pourquoi?

Parce que, le premier, il a soulevé le voile du mystère de notre double essence, matérielle et spirituelle ; — parce qu'il démontre à celui qui cherche la vérité de bonne foi, qu'en l'homme il y a quelque chose qui ne périt point. Mais cette démonstration est en dehors de la ligne tracée au vulgaire par l'Église ; — parce que la foi raisonnée procède de ses résultats. Elle ne vient pas de vous ; elle fait voir trop clair : donc elle ne vaut rien.

Le Spiritisme est l'œuvre de Satan !

Pourquoi?

Parce que, plus encore que le Magnétisme, il soulève le bandeau que vous aviez mis sur nos yeux ; — parce qu'il nous apporte des enseignements clairs et précis, qui satisfont la raison de tous ceux qui n'ont pas consenti à laisser s'atrophier en eux la faculté de penser ; — parce qu'il nous apprend que la prière la plus agréable à Dieu est celle qui émane du cœur et non des lèvres, et que chacun de nous, sans qu'il ait besoin d'être tonsuré ou de s'adresser à l'intermédiaire stipendié d'une robe longue, est entendu du Père ; — enfin, parce qu'il vient tirer de dessous le boisseau, où vous la mainteniez, la lumière de la vérité, proclamée par l'apôtre Paul : « Le but du commandement, c'est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère. » (1re Ép. à Thim., ch. I, v. 5), et que toute sa morale et toute sa pratique sont contenues dans ces mots : « Aimez-vous les uns les autres. »

Quant à M. Renan, dont nous sommes loin d'approuver toutes les appréciations sans réserves, la cause la plus certaine de la réprobation à laquelle est voué son livre est tout entière dans la proclamation de cette idée, que la religion du Christ est loin d'être une religion *personnifiée dans le pape, les prélats et les prêtres*.

« L'amour de Dieu, la charité, le pardon réciproque, voilà toute la loi de Christ, dit M. Renan. Rien de moins sacerdotal. Le prêtre, par état, pousse toujours au sacrifice public, dont il est le ministre obligé ; il détourne de la prière privée, qui est un moyen de se passer de lui. On cherche vainement dans l'Évangile une pratique religieuse recommandée par Jésus. Le baptême n'a pour lui qu'une importance secondaire, et quant à la prière, il ne règle rien, sinon qu'elle se fasse du cœur. »

Conclusion finale : le Protestantisme, la Franc-Maçonnerie, le Magnétisme, le Spiritisme, selon vous, sont des œuvres diaboliques. En voici la cause dans cet argument péremptoire : ils sont en dehors de l'administration cléricale, ne lui rapportent rien et menacent de restreindre l'étendue de son domaine et de ses ressources matérielles, en ramenant une grande partie de ses adeptes dans le chemin de la vérité, duquel vous les aviez détournés pour votre plus grand profit.

COMMUNICATIONS SPIRITES

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de l'honorable M. Jaubert, vice-président du tribunal civil de Carcassonne, la lettre suivante, que nous sommes heureux de pouvoir publier, afin de démontrer une fois de plus que le Spiritisme n'est pas ce que ses détracteurs le font, et que ses adeptes ne sont pas des diables aussi noirs qu'ils veulent bien les faire, en les présentant comme des démolisseurs de la religion.

« Carcassonne, le 17 mars 1864.

« Monsieur et cher frère en Dieu,

« Quelques occupations forcées m'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre. Veuillez agréer mes excuses.

« Je suis heureux du succès de l'œuvre à laquelle vous consacrez votre intelligence et vos convictions. Le Spiritisme est dans l'air; les masses s'en préoccupent. On nie, sans doute, mais on discute, et nous pouvons affirmer, sans crainte d'exagération, que la vérité nouvelle prend sa place dans le monde philosophique.

« Ainsi, Monsieur, persévérance et courage! Ce que vous faites pour le bonheur des hommes, un jour, les hommes vous le rendront.

« Comme vous, je regrette que la foi du spirite se cache, dans quelques circonstances, sous le voile de l'anonyme. Nous sommes si indulgents pour ceux qui nous attaquent sans mesure: soyons bons pour les faiblesses des nôtres! Espérons du temps. Chaque jour nous fait des soldats. Moi, je l'avoue sans honte, j'ai la faiblesse de croire à ces *lois naturelles* que l'on désigne sous la dénomination de merveilleux, et j'ose le dire. Qu'importe que de prétendus savants ne voient partout que légendes? Que Socrate, Platon et tant d'autres ne soient pour eux que de tristes hallucinés? Qu'ils poursuivent de leur scalpel ridicule jusqu'à la majesté du Christ? Ils ne portent dans la balance que le poids de leur négation.

« Moi, je crois, parce que *je vois*, parce que *je sens*, parce que *je touche*.

« Vous me demandez une production de mon Esprit familier. Celle-ci me tombe sous la main; prenez-la comme continuation de ma lettre :

Le Monologue d'un Baudet

FABLE

Un baudet (n'allez pas confondre,
Je ne médis jamais des gens de qualité),
Un âne, un vrai baudet, de ceux que l'on peut tondre,
En deux mots, un âne bâté,
En gare, gourmandait une locomotive.
Son œil était brillant, sa parole était vive :
« C'est toi, s'écriait-il, toi qu'on dit au repos;
« Du mouton, mon voisin, si j'en crois les propos,
« Tu marches sans cheval, sans âne, sans manœuvre;
« Tu rugis en traînant ton immense couleuvre,
« Ces colis entassés, ce village de bois.
« Baliverne!... Au miracle on put croire autrefois.
« Les temps sont bien changés; bien roué qui me berne...
« Je ne prends pas un blé pour un champ de luzerne;
« Je laisse le chardon pour la botte de foin.
« Avec tes pieds de fer, on ne va pas bien loin;
« J'ai ma règle : au bon sens, heureux qui se confie.
« Toi! marcher sans chevaux, sans nous, je t'en défie!... »
. . . .
L'âne, vous le voyez, invoquait la raison,
Ce flambeau si souvent éteint par l'ignorance.
Hélas! que de savants ressemblent au grison!
Niez, docteurs, niez la divine influence,
Niez l'âme vibrant dans un *esprit frappeur*.
L'homme fait-il de rien l'électrique lumière?
Toute locomotive a besoin de vapeur;
On évoque les morts..... mais il faut la prière,
La prière partant du cœur!

L'ESPRIT FRAPPEUR.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux. Je suis, comme vous, désireux de serrer votre main autrement que par correspondance. « JAUBERT,

« Vice-Président. »

Tous nos lecteurs savent de quelle manière M. Jaubert reçoit les communications de son Esprit familier, dont les productions ont été couronnées, l'année dernière, par l'académie des Jeux Floraux à Toulouse; c'est un fait connu dans tout le monde spirite. Elles se produisent par la typtologie, c'est-à-dire par des coups frappés, au moyen d'une table ou d'un guéridon; c'est l'instrument que l'Esprit préfère employer pour ses manifestations. A. L...

VARIÉTÉS

Le *Courrier de la Rochelle* du 19 mars rapporte, d'après le *Courrier du Nord*, de curieux détails sur un assassinat commis à Quérénaing, près Valenciennes. La justice, dit ce journal, est à la recherche des coupables, et il ajoute :

« On savait dans le village qu'à certains jours de la semaine la maison des époux Prévost (victimes de l'assassinat) était transformée en une véritable officine de magie noire. Les portes, les fenêtres étaient soigneusement closes; mais on voyait à travers quelques ouvertures briller dans la cave une grande quantité de chandelles, et l'on entendait des bruits étranges.

« D'après ce qu'on rapporte, mais que nous ne pouvons garantir, les deux Prévost se croyaient ensorcelés et avaient promis de laisser leur patrimoine à un exorciste qui devait détruire le maléfice.

« Divers objets caractéristiques trouvés près de la femme Prévost, des *images de saints*, de l'*eau bénite*, du *buis bénit*, etc., feraient croire que le crime aurait été commis pendant une séance d'incantation par le sorcier, pressé de jouir du bien promis. La position des cadavres éloignait toute idée de lutte; les victimes ont dû être frappées par derrière, alors qu'elles étaient agenouillées, pour obéir sans doute à quelque injonction diabolique. »

Peut-on, après de semblables choses, affirmer, comme le R. P. Delaporte, la vertu du culte des images, des amulettes et de l'eau bénite!

NOTE RECTIFICATIVE. — Comptant sur une conséquence logique et habituelle, nous avons dit dans le numéro 7 de notre journal, à propos du décès de M. Bardy-Delisle, conseiller à la Cour :

« Pour être conséquente avec ses principes, l'Église a dû refuser au conseiller à la Cour, aussi bien qu'au simple plébéien, le secours de ses prières. »

Nous avons été informé depuis que les principes de l'Église ont fléchi pour M. Bardy-Delisle, auquel elle a accordé ses prières et tous les honneurs dus à son rang. — Nous sommes heureux de signaler cette entrée dans la bonne voie, celle de la charité, et notre impartialité nous fait un devoir de rectifier une erreur involontaire. Mais nous voudrions voir cette conduite appliquée à tous les décédés en pareil cas, sans distinction de classe et de rang. Nous savons de source certaine que le sieur B..., décédé le même jour rue Bouffard, n° 45, n'a pas joui du même privilége.

Pour tous les articles non signés :
Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.